



## Le mot de la direction



Margaret Bain  
Directrice générale



Au moment où nous abordons la période annuelle de festivités, je désire offrir mes meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et de paix à tous nos locataires ainsi qu'à nos amis, partenaires et collaborateurs.

Cette période de l'année en est une de bilans. En regardant le travail accompli par Inter-Loge depuis plus de 30 ans, on pourrait s'enorgueillir. Après tout, près de 2 000 ménages profitent d'un logement de qualité à prix raisonnable grâce à nos actions. Et pourtant, il reste encore tant à faire! Nous devons donc poursuivre notre mission première: permettre aux familles à revenu modeste de compter sur un logement de qualité à un prix abordable.

Mais la réalisation de ces nouveaux logements s'avère de plus en plus complexe: apparition de nouveaux intervenants, interventions gouvernementales de plusieurs niveaux, types d'habitations plus ciblés, arrimage de projets avec le secteur privé. Heureusement, au fil du temps, l'équipe d'Inter-Loge a su s'adapter au point que notre expertise est parmi les mieux reconnues.

Cette réputation, nous la devons à nos bénévoles, aux membres de notre personnel ainsi qu'aux nombreux collaborateurs, partenaires, fournisseurs et sous-traitants qui, quotidiennement, participent à notre performance. À toutes ces personnes et équipes, je désire témoigner de notre immense appréciation et vous transmettre mes meilleurs vœux pour une merveilleuse année.

### SOMMAIRE

Un soldat de la paix .....	p. 2
Caroline se donne les moyens .....	p. 4
Projets en cours .....	p. 5
Le retour de la punaise .....	p. 6
La chronique de Marlyne .....	p. 7
Fondation MAP .....	p. 8
Capsules juridiques .....	p. 8

## Hommage à Paul Buissonneau

Le 22 novembre dernier, une cinquantaine de personnes ont assisté au dévoilement d'une murale en hommage à Paul Buissonneau. Réalisée sur la propriété d'Inter-Loge située au coin des rues Ontario Est et Beaudry, la mosaïque de céramique de plus de 200 pieds carrés rappelle le théâtre ambulant « La Roulotte » animé pendant une trentaine d'années par M. Buissonneau. Des complices de l'époque tels qu'Yvon Deschamps et Marcel Sabourin étaient présents alors que l'événement était présidé par M. Michael Applebaum, vice-président du Comité exécutif de la ville de Montréal.

Fidèle à la personnalité qu'on lui connaît, M. Buissonneau a déclaré, de sa voix tonitruante: « Il n'y a qu'une chose qui m'énerve, c'est que je vais me geler le cul au coin de la rue, l'hiver, ça va être terrible. J'aurais peut-être aimé mieux être à l'intérieur, mais je pense qu'il passe beaucoup de monde et beaucoup de monde vont me faire des saluts. Mon côté cabotin est très satisfait.»

La murale réalisée par l'artiste Laurent Gascon a vu le jour grâce à la collaboration de la Société pour promouvoir les arts gigantesques (SPAG), de la Société d'investissement Sainte-Marie, des Voix culturelles des Faubourgs et d'Inter-Loge, dans le cadre d'un programme d'embellissement de la Ville de Montréal et de lutte contre les graffitis.



### De gauche à droite:

René Jacques, directeur de la Société pour promouvoir les arts gigantesques (SPAG)  
Michel Gendron, directeur des Voies culturelles des Faubourgs  
Guy Germain, président d'Inter-Loge  
Raymond Carrier, Service des infrastructure de la ville de Montréal  
Paul Buissonneau, comédien, homme de théâtre et sujet de l'œuvre  
Jean Perron, directeur général de la Société d'investissement de Sainte-Marie  
Ron Rayside, architecte  
Margaret Bain, directrice générale d'Inter-Loge



## Un soldat de la paix

La carrière du major général Alain Forand est « une suite ininterrompue d'épisodes intéressants » qui l'ont mené de son Farnham natal jusqu'à Kingston en Ontario, puis en Allemagne, au Sahara occidental, à Chypre, en Croatie, etc. Cette carrière a été ponctuée d'actes de bravoure qui lui ont valu de nombreuses décorations. Ah ! Oui ! Le général Forand est aussi membre du conseil d'administration d'Inter-Loge.

**I-L EXPRESS** – C'est en 1967 que vous vous enrôlez dans l'armée canadienne. On ne peut pas dire que la carrière militaire était *tendance* à cette époque au Québec. Qu'est-ce qui a motivé ce choix ?

**A-F** – Le Québec n'est pas réputé pour son militarisme. La carrière militaire n'est pas plus *tendance* aujourd'hui qu'elle l'était à l'époque. Moi, j'avais pratiqué diverses occupations auparavant, mais aucune ne me satisfaisait vraiment. Lors d'un voyage à Kingston, je suis passé devant un centre de recrutement de l'armée. Je me suis dit : « Pourquoi ne pas essayer ça ? ». Puis, j'ai compris que c'était ce que je cherchais finalement. Par la suite, on m'a offert de suivre un cours pour devenir officier, et les choses se sont enchaînées...

**I-L EXPRESS** – En 1974, vous vous retrouvez à Chypre, au moment de l'invasion turque, avec le Régiment aéroporté du Canada, pour une mission de l'ONU et vous avez été alors décoré de l'Étoile du Courage. Qu'est-ce qui vous a valu cet honneur ?

**A-F** – Lors d'une attaque de l'armée turque contre les Grecs, attaque qui fut repoussée, quelques combattants turcs s'étaient réfugiés à l'intérieur de notre camp. Selon la convention en vigueur, une de nos patrouilles a escorté ces Turcs vers leurs lignes, mais a été prise sous le feu des opposants. Des soldats turcs ont été tués et deux de nos hommes ont été blessés. Comme nous n'avions pas de véhicules blindés, j'ai emprunté, des Britanniques, un véhicule offrant une certaine protection et j'ai demandé à mes hommes de me couvrir. Alors, sous les tirs croisés, je suis allé chercher nos deux hommes blessés et je les ai ramenés.

**I-L EXPRESS** – En 1995, c'est en Croatie que vous vous trouvez au moment de la guerre qui oppose Croates et Serbes dans

l'ancienne Yougoslavie. Là, vous assurez la protection de 1 200 Serbes...

**A-F** – En fait, ces 1 200 personnes qui étaient poursuivies par les Croates nous avaient demandé protection. Mais selon les définitions de l'ONU, ces Serbes n'étaient pas des *réfugiés* mais des *personnes déplacées* et, à ce titre, nous n'avions pas le droit de les accueillir. Mais, dans le feu de l'action, vous n'avez pas le choix que d'oublier ces subtilités et je les ai fait entrer dans notre camp qui était pourtant conçu pour 250 personnes. Par la suite, nous avons dû négocier avec les Croates qui arguaient que ces gens étaient des criminels et eux, pendant ce temps, ils harcelaient nos positions. Finalement, une enquête a révélé que 12 des réfugiés pouvaient être considérés comme criminels et je les ai remis à la Croix rouge qui s'en est occupé. Les autres sont restés à l'intérieur de notre camp.

[Afghanistan]

*« Une mission de ce genre nécessiterait une présence étrangère pour 40 ou 50 ans. C'est le temps qu'il faudrait pour créer des infrastructures capables d'apporter au peuple une alimentation correcte et régulière, un niveau de vie décent. En somme, des conditions indispensables à une stabilité politique. »*

**I-L EXPRESS** – On a dit de cette guerre en particulier et des missions de paix de l'ONU en général qu'elles avaient quelque chose d'illusoire, car les forces qu'on envoie ne peuvent pas accomplir leur mission véritablement. Qu'en pensez-vous ?

**A-F** – Je dirais même que ce sont des utopies. Souvent, les mandats qu'on nous confie font l'objet de plusieurs résolutions contradictoires et on ne nous donne pas les outils pour les accomplir. Aujourd'hui, les affrontements ont lieu à l'intérieur d'un même pays entre groupes rivaux qui renferment toutes sortes d'éléments. Ce ne sont pas des militaires au sens strict du terme. Pour bien remplir leurs missions, il faudrait que les forces de l'ONU aient le pouvoir de désarmer les combattants en présence. Ce qui n'est pas le cas actuellement.



*« Le Québec n'est pas réputé pour son militarisme.  
La carrière militaire n'est plus tendance aujourd'hui  
qu'elle l'était à l'époque. »*

On en a un exemple avec ce qui se passe en Afghanistan d'où le Canada a annoncé qu'il se retirerait en 2011. Une mission de ce genre nécessiterait une présence étrangère pour 40 ou 50 ans. C'est le temps qu'il faudrait pour créer des infrastructures capables d'apporter au peuple une alimentation correcte et régulière, un niveau de vie décent. En somme, des conditions indispensables à une stabilité politique.

**I-L EXPRESS** – Entre 1996 et 98, vous êtes commandant des forces terrestres au Québec au moment des inondations du Saguenay et de la crise du verglas. Quel a été votre rôle?

**A-F** – Notre rôle principal consistait à secourir les gens soit par la voie des airs (au cours des inondations, l'aviation était directement sous mon commandement) ou autrement. Nous avons établi des camps pour les sinistrés et nous avons travaillé en étroite collaboration avec les organisations civiles. Durant la période de verglas, je me rappelle que la vision qu'en avaient les décideurs à Québec était souvent décalée par rapport à ce qu'elle était sur le terrain. Il reste que j'ai de très bons souvenirs du dévouement des personnes à ces occasions.

**I-L EXPRESS** – Ensuite, vous avez siégé au conseil d'administration d'Hydro-Québec de 2000 à 2004.

**A-F** – En effet, et précisons que c'était un poste non rémunéré. J'ai eu à m'occuper de la révision des mesures d'urgence en situation de catastrophe. Mais je me suis vite aperçu qu'on avait déjà mis en pratique la plupart des mesures qui avaient été préconisées dans un rapport sur les événements. En fait, j'ai pu constater que c'était une organisation bien rodée, les gens avaient une bonne vision de l'avenir.

**I-L EXPRESS** – Vers 2004, vous vous joignez au conseil d'administration d'Inter-Loge. Qu'est-ce que vous y avez trouvé?

**A-F** – J'ai été surtout frappé par la qualité des gens qui composent l'équipe. Des personnes qui prennent à cœur la cause pour laquelle ils travaillent et qui ont une vision claire

de là où ils veulent aller. Et pourtant, c'est un milieu où on peut ressentir beaucoup de frustrations : vous devez convaincre trois paliers de gouvernement, vous devez collaborer avec les promoteurs privés, il faut faire preuve de beaucoup de doigté. Ce qui peut être difficile aujourd'hui, c'est de trouver une relève aussi motivée dans un milieu où les salaires ne sont pas ceux du privé et où il faut une bonne dose de volontariat.

**I-L EXPRESS** – Si vous portiez un regard sur l'évolution de l'armée depuis vos débuts, quel(s) constat(s) porteriez-vous?

A.F. – Quand je me suis enrôlé, je côtoyais des gars qui avaient une quatrième ou une cinquième année de scolarité, aujourd'hui nos jeunes recrues sont beaucoup mieux scolarisées. De plus, grâce aux investissements consentis ces dernières années et qui étaient nécessaires, nous bénéficions d'un équipement de pointe qui fait l'envie de plusieurs pays. Par contre, les gars de l'époque étaient durs à la tâche, ils étaient résistants. De nos jours, les jeunes me paraissent plus mous; il n'est pas rare de les entendre invoquer la charte des droits quand on leur demande d'accomplir des tâches qui demandent des efforts et de l'endurance. Mais je pense qu'en cela, ils sont le reflet de notre société. Autres temps, autres mœurs.

**I-L EXPRESS** – Aujourd'hui, vous arrivez à un âge où plusieurs songent à la retraite. Pensez-vous rédiger vos mémoires un jour?

**A-F** – Je suis en forme et je ne songe pas encore à la retraite. Mes mémoires? Je ne pense pas. Je ne suis pas rendu là et je trouve qu'il y en a déjà trop. On verra...

*(N.D.L.R. Après cette trop brève entrevue, on ne peut que souhaiter que le général Forand révise sa position et nous fasse cadeau, un jour, du récit de ses exploits, de ses expériences et de ses constatations dans le cours d'une carrière si bien remplie).*



## Caroline se donne les moyens

Caroline est une résidente et participante de MAP (Mères avec pouvoir Mtl) depuis mars dernier. Mère de deux enfants dont l'un est handicapé, elle est l'exemple type d'une jeune mère qui se prend en mains et qui décide de façonner son avenir en fonction de sa réalité.

**I-L EXPRESS** – D'abord, pourrais-tu décrire brièvement ton parcours jusqu'à aujourd'hui?

**CARO** – Je suis originaire de Chicoutimi d'où je suis partie vers 1997-98. Je suis passée par Québec où je suis restée environ 2 ans, histoire de me préparer à affronter la grande ville qu'est Montréal pour une fille de Chicoutimi et je suis arrivée ici vers 2000.

**I-L EXPRESS** – Qu'avais-tu fait comme études à ce moment-là?

**CARO** – J'avais un simple diplôme d'études professionnelles (DEP) en restauration. À cette époque, je ne savais pas trop vers quel domaine me diriger. Mais je dois dire que cette formation m'a été bien utile, car je me suis mise à voyager et j'ai roulé ma bosse durant plusieurs années. Pendant ce temps, j'ai toujours pu me débrouiller en travaillant en restauration. Par la suite, je suis retourné étudier et j'ai réussi un bacc. en géographie environnementale.

**I-L EXPRESS** – C'est encore un autre domaine qui devrait te permettre de bien te débrouiller dans la vie puisque les questions environnementales vont sans doute nous préoccuper encore longtemps.

**CARO** – Oui et c'est ce qui m'a permis encore de voyager puisque j'ai fait un stage au Brésil avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

**I-L EXPRESS** – En quoi consistait ton travail là-bas?

**CARO** – J'ai travaillé auprès des jeunes, à faire de l'animation, notamment. C'était dans une ville du nord-est du Brésil à peu près de la grandeur de Montréal et les habitants avec qui je travaillais sont ce qu'on appelle des *catadores*, c'est-à-dire des gens qui survivent en recyclant les déchets dans les dépotoirs.

**I-L EXPRESS** – Les conditions de vie devaient être assez pénibles?

**CARO** – Au début, oui. Mais on finit par s'habituer. D'ailleurs, je suis restée dans le pays 2 ans. J'ai voyagé un peu partout. Je m'y suis même mariée avec un Brésilien et mon premier enfant, Gabriel, y est né.

**I-L EXPRESS** – Pour revenir à ton travail, que peux-tu encore nous en dire?

**CARO** – D'une façon générale, il s'agissait d'améliorer les conditions de vie (sociales, sanitaires et économiques) des

travailleurs et des travailleuses. Par exemple, j'ai travaillé sur des questions reliées à la santé des femmes dans ce milieu et d'autres aspects de la vie dans un dépotoir, comme la formation de coopératives et d'associations de travailleurs. J'ai participé également à la mise sur pied d'une forme de collecte sélective. Plutôt que de tout envoyer au dépotoir, les gens ont commencé à recycler à la source, si je puis dire, pour réutiliser les mêmes choses mais dans des conditions plus hygiéniques. Ce qui devenait plus valorisant et l'organisation a permis d'améliorer les conditions de vie des gens au point que plusieurs enfants n'étaient plus obligés de travailler.

**I-L EXPRESS** – Par la suite, comment s'est passé ton retour au Québec? La transition a-t-elle été difficile?

**CARO** – Oui et non. J'ai d'abord travaillé à l'université McGill dans un laboratoire d'analyses de sols. Mais la vie entre 4 murs ne me convenait pas. Il me manquait le contact humain. C'est dans ce contexte que je suis arrivée à l'éco-quartier Ste-Marie. Là, le salaire est moins élevé, mais le travail est intéressant : on s'occupe de compostage, de plantations d'arbres, on travaille avec d'autres organismes, comme Sentier Urbain, pour aider à la revitalisation du quartier...

**I-L EXPRESS** – Donc, tu avais un travail régulier. Qu'est-ce qui t'a amenée à MAP?

**CARO** – D'abord, j'ai eu un deuxième enfant qui, malheureusement, est handicapé : il est sourd et il est atteint de paralysie cérébrale. De plus, je souffre d'une hernie discale pour laquelle je devrai sans doute être opérée dans quelque temps. Là, j'avais besoin d'un répit et d'un peu de support. J'ai connu MAP, comme d'autres organismes du quartier, grâce à l'éco-quartier. J'ai fait application et, après quelques mois, j'ai été acceptée et j'ai pu emménager ici et profiter de tous les services.

**I-L EXPRESS** – Ton fils handicapé a sans doute besoin de services spécialisés. Peux-tu nous en parler un peu?

**CARO** – Je dois l'emmener à l'hôpital 4 fois par semaine pour des thérapies et des soins particuliers. Je ne peux pas conduire à cause des médicaments anti douleurs que je dois prendre. Heureusement, il a maintenant droit au transport adapté pour certains rendez-vous. C'est une chance aussi qu'il puisse fréquenter le CPE du Carrefour où certaines préposées ont reçu une formation spécialisée pour s'occuper de lui. Malgré son âge (2 1/2 ans), il est dans le groupe des 18 mois, car il ne marche pas encore seul et commence tout juste à parler. On lui a trouvé une



chaise spéciale comme celle que j'ai ici à la maison. Heureusement encore, je n'ai pas à payer pour tous ces services, car je ne sais pas comment je ferais.

**I-L EXPRESS** – Parmi tout ça, est-ce que tu as le temps de participer aux diverses activités de MAP?

**CARO** – Cela fait partie de notre engagement. J'ai participé à la remise sur pied du comité des résidentes et je participe au comité d'accueil. Je m'occupe aussi du compostage, j'ai aidé à la fête du printemps où on a planté des fleurs, etc.

**I-L EXPRESS** – Maintenant, comment penses-tu t'orienter pour l'avenir?

**CARO** – Dans mon projet de vie que j'ai dû élaborer en arrivant ici, je prévois un retour aux études. En fait, il s'agit d'un complément d'études qui me permettrait d'enseigner au niveau du cégep. Ainsi, je poursuivrai dans un domaine que je connais bien et que j'apprécie. D'autre part, un poste d'enseignante me permettrait d'avoir un certain contrôle sur mes horaires, ce qui me laisserait du temps pour m'occuper de mes enfants. Dans ce secteur d'activités, les emplois dans les entreprises privées comportent souvent des périodes où on doit faire beaucoup d'heures, il n'y a pas beaucoup de souplesse.

**I-L EXPRESS** – Malgré les difficultés, on sent ta détermination et on ne peut que te souhaiter la meilleure des chances pour la suite.

## Projets en cours

Il y a quelques années, afin d'assurer sa pérennité et de mieux répondre aux besoins grandissants des ménages à faible revenu, Inter-Loge a décidé d'augmenter son parc de logements locatifs abordables. Profitons de notre dernier numéro de l'année 2010 pour faire un rapide survol de l'avancement des projets.

### Logements pour familles rue Blondin à Sainte-Adèle

40 logements pour familles. Loyers réguliers de l'ordre de 550\$ à 650\$ pour des 4½ et 5½. Nombre d'unités subventionnées : 8.

Initié il y a près de 7 ans en mode « clé en mains » ce projet a connu de nombreux reports. Les travaux de construction débutent au printemps.



### Logements pour familles rue De Lorimier/Ste-Catherine à Montréal

79 logements pour familles. Loyers réguliers de l'ordre de 550\$ à 720\$ pour des 3½, 4½ et 5½. Nombre d'unités subventionnées : 39.

Situé à proximité de la station de métro Papineau, le projet offrira des places de stationnement souterrain pour autos et du rangement pour bicyclettes. Les plans de réalisation sont en cours et la construction est prévue pour l'été 2011.



### Logements pour personnes âgées sur la rue Ontario Est à Montréal

92 logements pour personnes âgées en légère perte d'autonomie. Nombreux services inclus dans le prix du loyer. Typologie : studios, 3½ et 4½. Nombre d'unités subventionnées : 46.

Situé non loin de la station de métro Frontenac, le projet s'adresse aux personnes seules ou couples dont au moins un des membres est âgé de plus de 55 ans et qui présente une perte d'autonomie légère.



### Logements pour personnes âgées sur le Boulevard René A Robert à Sainte-Thérèse

127 logements pour personnes âgées en légère perte d'autonomie. Nombreux services inclus dans le prix du loyer. Typologie : 3½ et 4½. Nombre d'unités subventionnées : 64.

Voisin du Métro Plus, le projet qui s'adresse aux personnes seules ou couples de Ste-Thérèse dont au moins un des membres est âgé de plus de 55 ans et qui présente une perte d'autonomie légère sera intégré dans un complexe immobilier comprenant divers commerces de proximité.



Les personnes intéressées à louer un logement dans un de ces projets peuvent s'inscrire sur notre site :

[www.interloge.org](http://www.interloge.org)



## « Maman! Ça pique dans mon lit! »

Imaginez-vous que Junior vous réveille un matin avec un appel « au secours » de ce genre. Au cours d'un rapide examen, vous constatez des traces de piqûres sur ses bras, sur ses jambes... Pour éviter qu'il se gratte (ce qui pourrait entraîner une infection), vous appliquez une pommade sur les parties atteintes et vous vous empressez d'inspecter son lit. Oh! Horreur! Vous décelez de légères traces de sang sur les draps et en vous approchant vous sentez une vague odeur douceâtre et peut-être même apercevez-vous quelques bestioles brunâtres de quelques millimètres s'enfuyant rapidement. Pas de doute. Vous êtes bel et bien victime d'une invasion de punaises de lit et vous devez y voir, d'abord pour le bien-être de votre famille et parce que la loi vous y oblige.

## Bien connaître sa punaise

Brune, sans ailes, un corps ovale, large et plat, elle mesure de 6 à 10 mm. À jeun, elle ressemble à un pépin de pomme tandis qu'après s'être gavée, elle prend une teinte rouge sang. Ses œufs sont de couleur blanche, d'environ 1 mm de long et très difficiles à déceler. La punaise a une longévité moyenne d'environ 10 mois mais peut dépasser 1 an dans des résidences offrant de bonnes conditions. De plus, elle peut vivre de nombreux mois sans se nourrir, puis reprendre son activité normale. Au cours de sa vie, elle pondra environ 200 œufs. Ceux-ci sont déposés dans des fissures et crevasses, derrière des boiseries... bref, tous endroits difficiles à atteindre.

Son activité est surtout nocturne. C'est alors qu'elle sort pour se nourrir. Elle est attirée par la chaleur de notre corps et par le dioxyde de carbone que nous dégageons. Comme on peut s'en douter, elle se nourrit de sang humain ou animal. Pour y arriver, elle pique notre peau en y injectant un anticoagulant qui interrompt le flux sanguin pour la durée de son repas, tandis que sa salive agit comme anesthésiant; c'est pour cette raison que les démangeaisons et sensations de brûlure ne se font pas sentir immédiatement. Ses piqûres ne sont pas dangereuses et la punaise ne transporte aucune maladie. Cependant, elle est la cause de démangeaisons, d'irritations et de cloques sur la peau et peut provoquer des allergies.

## Le retour de la punaise

On croyait en être débarrassé depuis les années 50. Pourtant, plusieurs reportages récents nous démontrent qu'elles reviennent en force, non seulement à Montréal, mais un peu partout au Québec et possiblement dans tout l'est de l'Amérique du Nord. Que faire?

## Punaises! Entrée interdite!

Le retour de la punaise s'explique par les forts mouvements de population qu'on connaît maintenant depuis plusieurs années. Elle peut s'infiltrer dans les bagages ou les vêtements lors de séjours dans des hôtels même ceux qui sont très réputés. Sa présence n'est pas synonyme d'un manque de propreté. Pour s'en prémunir, il faut prêter une attention particulière aux objets (les antiquités par exemple) et aux vêtements usagés que nous introduisons dans notre demeure. Vérifiez et lavez soigneusement ces articles, si possible avant même qu'ils passent le seuil de votre porte. Lorsque vous voyagez, faites une inspection minutieuse de votre chambre ainsi que de vos bagages lorsque vous partez.

Certains lits sont maintenant résistants aux punaises. De même, certains matelas absorbent l'humidité du corps ou maintiennent une température du corps plus basse; les punaises sont donc moins attirées. En tout cas, on ne devrait pas conserver un matelas qui a fait son temps et un matelas neuf devrait être traité et inséré dans une enveloppe de vinyle étanche.

## Malheur! Je suis infesté!

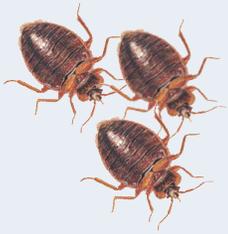
Bon, d'accord! Ce n'est pas une bonne nouvelle. Mais ne paniquez pas. Ce n'est pas non plus 7 ans de malheur. Suivez plutôt les conseils qui suivent.

D'abord, avertissez votre propriétaire le plus tôt possible. Il devra avoir recours aux services d'un exterminateur spécialisé en la matière (ils ne le sont pas tous).

On déconseille généralement l'utilisation de produits chimiques vendus en magasin. Plusieurs sont toxiques et leur application demande de l'expérience.

Suivez scrupuleusement les consignes de l'exterminateur.





## Avant le passage de l'exterminateur

- Laver à l'eau très chaude la literie (draps, couvre-matelas, couvertures, couvre-lits).
- Passer l'aspirateur et jeter le sac aux ordures (à l'extérieur de la maison).
- Vider les tiroirs des commodes et les placards, et laver les vêtements à l'eau très chaude ou les envoyer chez le nettoyeur.
- Mettre tous les vêtements lavés dans des sacs en plastique scellés jusqu'à la disparition de l'infestation.
- Éliminer les encombrements.
- Consulter l'exterminateur avant de se débarrasser de ses meubles.
- Il ne faut pas se procurer de nouveaux meubles avant que l'extermination ne soit entièrement complétée.
- Important : Laver tous les vêtements et la literie à l'eau très chaude avec du savon à lessive, ne pas étendre son linge dans la buanderie avant de l'avoir lavé.



## Responsabilités du locataire

- Il faut aviser immédiatement son propriétaire dès que l'on aperçoit des punaises dans son logement.
- Si le propriétaire ne réagit pas à votre avis, il faut entrer en contact avec un représentant de la division des permis et des inspections de votre arrondissement.
- Il ne faut pas tenter de régler le problème soi-même.
- Il est important de maintenir le logement propre et exempt d'encombrement.
- Suivre attentivement les consignes de l'exterminateur.

## Responsabilités du propriétaire

- Dès qu'il est avisé de la présence de punaises dans un logement, le propriétaire doit entreprendre des démarches, en s'entendant au préalable avec son locataire, afin de corriger la situation.
- Il doit mandater une entreprise en extermination afin de procéder à l'élimination complète des punaises.
- Le cas échéant, il doit permettre à l'exterminateur de visiter toutes les pièces et tous les logements de l'immeuble afin d'enrayer l'infestation.



## Chronique de Marlyne



Nom : **Marlyne Laurin**

Occupation : **Responsable de la location et des relations avec les locataires.**

Pour la joindre : **514-522-2107, poste 222**

### **Votre adresse courriel s.v.p.**

Nous aimerions connaître les adresses courriel de tous nos locataires parce que il s'agit d'un mode de communication actuel et efficace. Il ne s'agit pas de l'utiliser à l'exclusion du téléphone et du courrier traditionnel. Mais il peut être de plus en plus utile comme... pour vous envoyer la version électronique de l'Inter-Loge Express. Donc, à votre prochain passage au bureau ... ou écrivez-nous un courriel à :

[info@interloge.org](mailto:info@interloge.org)

### **Il neige**

Vous n'aviez sûrement pas besoin que je vous l'annonce. Mais je voudrais seulement vous rappeler que le déneigement des escaliers et des balcons est la responsabilité des locataires. C'est une question de sécurité en cas d'urgence et c'est un bon moyen de partager avec ses voisins.

### **La climatisation, c'est fini!**

Pour poursuivre au sujet de l'hiver, il est impératif de retirer les appareils de climatisation installés dans les fenêtres. En plus de protéger vos appareils des intempéries, cela permet aux fenêtres de jouer véritablement leur rôle d'isolant sous notre climat.

### **Non au gaspillage**

Même si vous n'êtes pas responsable de la facture d'énergie (électricité, gaz naturel) de votre logement, il convient d'utiliser au mieux ces sources d'énergie en évitant les gaspillages. Exemples: des éclairages inutiles, une surchauffe du logement, etc. En ces temps de crise énergétique, ce sont de petits gestes collectifs qui comptent.

### **Nos meilleurs voeux**

Alors que nous abordons le temps des fêtes, je me fais le porte-parole de toute l'équipe d'Inter-Loge pour vous offrir nos meilleurs voeux de santé, de prospérité et de bonheur. J'en profite pour vous signaler que **nos bureaux seront fermés du 17 décembre au 2 janvier inclusivement.** En cas d'urgence, on peut toujours rejoindre un responsable au (514) 936-5716.



## Tout un tournoi de golf!

M. Jacques Lépine, président de la Fondation est très fier d'annoncer que la 13<sup>e</sup> édition du Tournoi de golf au profit de MAP Montréal s'est avéré un très grand succès. Sous la présidence d'honneur de Madame Caroline Casabon, présidente de Mères & cie, l'événement qui s'est déroulé le 20 août dernier a regroupé 125 golfeurs.

Les douze membres du Comité organisateur ainsi qu'une dizaine de bénévoles ont grandement contribué au succès de la journée. Même Dame Nature a collaboré en présentant un soleil radieux et une température idéale toute la journée ! Le professionnalisme de l'équipe du Club de golf des Iles du Parc national des Iles de Boucherville, sous la direction de M. Stanley Cegelski doit également être souligné.

Après un brunch très apprécié, les joueurs se sont élancés sur un terrain en magnifique état. La ronde de golf qui s'est conclue en moins de 5 heures au grand plaisir de tous a été suivie d'un cocktail et d'un délicieux souper musical animé par Laurence Bareil, animatrice à TVA. La soirée a pris fin avec l'encan de vins silencieux et l'annonce des résultats de la journée: 28 600\$ que la Fondation versera à MAP.

À noter que dès le 20 septembre dernier, soit un mois exactement après l'événement, les douze membres du Comité organisateur tenaient leur première rencontre en vue de la 14<sup>e</sup> édition. Celle-ci aura lieu le vendredi 19 août 2011 au Golf des Iles du Parc national des Iles de Boucherville. À inscrire dans votre agenda.



M, Martin Lemay, député de Ste-Marie/St-Jacques, et son équipe.



Maurice Latour et Cie...



Discours de la présidente, Mme Caroline Casabon de Mères et Cie.



Des visages réjouis lors du souper.



Capsule juridique

### LE PAIEMENT DU LOYER

Payer le loyer, au complet et à la date prévue, c'est la principale obligation du locataire. Le locataire et le propriétaire peuvent s'entendre sur diverses modalités entourant le paiement du loyer, comme par exemple la monnaie courante, carte de crédit ou paiement direct, ou bien par chèque ordinaire. En cas de non-paiement du loyer, le propriétaire peut dès le lendemain déposer une demande à la Régie pour recouvrer le loyer dû, les intérêts et les frais de la demande.

En cas de retard de plus de trois semaines, le propriétaire peut demander au tribunal que son locataire lui paie le loyer et les autres frais mais il peut réclamer aussi la résiliation du bail et l'expulsion du locataire et des autres occupants.

Informations supplémentaires sur le paiement du loyer :  
<http://www.rdl.gouv.qc.ca/fr/publications/paiement.asp>

Site Web de la Régie du Logement :  
<http://www.rdl.gouv.qc.ca>

Comité Logement Ville-Marie : 514-521-5992



inter-loge EXPRESS

**Inter-Loge Express** est publié par Inter-Loge, organisme sans but lucratif d'habitation et de développement communautaires. Il est distribué gratuitement en version papier à tous les locataires d'Inter-Loge et en version papier ou électronique aux nombreuses personnes et organisations intéressées par son action. La reproduction et la diffusion dans vos réseaux des textes et des numéros sont non seulement permises mais encouragées à la condition de mentionner la provenance. Pour inscription sur la liste d'envoi, prière de nous faire parvenir vos coordonnées.

Abonnement, réception des textes et communiqués :

**1503 La Fontaine, Montréal, H2L 1T7**

**ou [info@interloge.org](mailto:info@interloge.org)**

Responsable de l'édition: **Louis Bériau 514-522-2107, poste 226**

Rédaction et mise en page : **Pierre G. Hamel**

**[mathamel@videotron.ca](mailto:mathamel@videotron.ca)**